Description de Tabanides nouveaux,

par M. J. Surcouf,
chef de travaux de zoologie au laboratoire colonial
du muséum.

Tabanus fasciatus var. nigripes.

Nous devons à la libéralité du Directeur du Musée du Congo belge un exemplaire d'une variété nouvelle de *Tabanus fasciatus* Fabricius. Cette variété, à laquelle nous donnons le nom de var. *nigripes*, se distingue à première vue du type par la coloration noire des tibias et des tarses.

Le petit groupe de *T. fasciatus* se décompose donc comme suit :

Tibias antérieurs noirs à poils noirs, les autres tibias jaunâtres : *T. fasciatus* Fabr.

Tibias antérieurs brun sombre à poils dorés, les autres tibias jaunâtres, var. *niloticus* Austen.

Tibias et tarses noirs : var. *nigripes* Surcouf.

Toutes les pattes noires en entier : *T. atripes* V. de W.

Chrysozona rufula ♀.

Longueur (12 spécimens) : 8 millimètres.

Roussâtre; antennes à troisième segment dilaté à la base; thorax à dessin très réduit. Abdomen ayant une double ligne de points plus clairs. Ailes de la couleur du corps, portant deux traits clairs, parallèles, vers le milieu de la cellule discoïdale. Deux anneaux clairs aux tibias postérieurs.

Tête d'un testacé roussâtre; bande frontale égale au quart de la largeur de la tête, d'un roussâtre clair, à rare pilosité noire, éclaircie le long des yeux, portant deux taches frontales latérales d'un brun très sombre, voisines des yeux mais ne les atteignant pas, entourées d'un petit cercle estompé brun rougeâtre; pas de tache frontale médiane, la place en est indiquée par un endroit éclairci; callosité frontale d'un jaune-rougeâtre, translucide, brillante, tangente aux yeux, à bord supérieur très arqué, se prolongeant en outre au centre en une pointe peu marquée; l'ensemble de cet arc convexe s'étend jusqu'à la hauteur du milieu des taches frontales latérales; bord inférieur de la callosité régulièrement arqué. Pas de taches intra ou sous-antennaires. Parties inférieures et latérales de la face d'un gris cendré à pubescence noire éparse.

Antennes : premier article peu renflé, testacé, tronqué, portant quelques poils noirs plus denses sur la partie supérieure et à l'apex; second article petit, irrégulier, de même coloration, à angle supérieur prolongé,

courtement cilié de poils noirs un peu en arrière de son sommet; troisième article plus brun, à partie basilaire dilatée, aplatie, portant quelques courts poils noirs: cet article se termine subitement par une partie apicale formée de trois segments très distincts, testacés, le médian très court, l'apical rembruni à son sommet.

Palpes testacés à pubescence noire au côté externe, assez longue, un peu hérissée, côté interne glabre; second article renflé à la base, prolongé par une pointe arrondie à l'apex.

Thorax roussâtre portant trois étroites lignes blanches se continuant jusqu'au bord postérieur où elles se réunissent aux deux bandes latérales blanchâtres qui entourent le thorax, courte et rare pubescence noire. Callus préalaire et sous-alaire à poils noirs mélangés de roussâtres. Flancs et pectus gris cendré à pubescence mélangée. Scutellum de la couleur du thorax mais portant le prolongement des trois lignes médianes blanches de celui-ci.

Abdomen d'un testacé clair qui s'assombrit vers l'apex; pas de bande dorsale ni d'éclaircissement médian; bord postérieur de chaque segment, jusqu'au dernier inclus, étroitement marginé de testacé jaunâtre clair. Chaque segment porte symétriquement placé par rapport à l'axe du corps une tache testacé clair perceptible dès le premier segment, mal délimitée, peu visible, offrant l'aspect d'une macule arrondie, plus claire que le fond. Pubescence jaunâtre sur le bord et le flanc des segments, brun noirâtre sur la surface, noire à l'apex.

Ventre d'un jaunâtre pâle, étroitement éclairci de testacé clair au bord postérieur de chacun des segments, derniers segments rembrunis; pubescence analogue à celle du dessus mais plus fine.

Ailes roussâtres à dessins petits et relativement peu visibles; ligne apicale simple commençant à l'angle formé par le bord costal et la nervure radiale, se continuant à travers la cellule cubitale jusqu'au milieu de la cellule apicale. Cellule cubitale portant une tache claire située contre le rameau appendiculaire au-dessous de la tache circulaire qui suit le stigma. Première cellule marginale postérieure avec un grand arc blanchâtre au-dessus de la nervure transverso-discoïdale.

Balanciers à tige blanche et massue roussâtre.

Cuillerons blanchâtres cerclés d'une très fine pubescence jaunâtre.

Pattes : fémurs d'un brunâtre clair, recouvert d'une pruinosité gris cendré, pubescence jaunâtre avec quelques poils noirs vers l'apex. Tibias brunâtre clair à deux anneaux d'un testacé pâle, pilosité concolore. Tarses clairs à nombreux poils noirs, les tarses antérieurs un peu rembrunis.

Collection du Muséum de Paris. Les 12 exemplaires femelles ont été recueillis dans la *Haute Sangha* par le D[r] Ouzilleau; d'autres proviennent de la vallée M'biro, ligne de partage des eaux de Beli et M'Boré.
